

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT-LAURENT - 74800

Séance du 20/03/2025

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq

le : jeudi vingt mars à dix-neuf heures

le Conseil Municipal de la commune de Saint-Laurent dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur AVOUAC Boris, Maire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire sortant : le 07/03/2025

PRESENTS : AVOUAC Boris, PERNET-MUGNIER Jean-Christophe, PUIS Xavier, PENHOUËT Anthony, LENEVEU Nicolas, POLLET Elodie, HUBRECHT Laetitia, MIEUSSET Sonia, SAUTOUR Laure.

ABSENTS : MARECHAL Aurélie, RIN Kévin, NOUASSRIA Eva, VEDRINE Marie, GRAF Thomas.

Ont donné pouvoir : VEDRINE Marie à PENHOUËT Anthony.

Monsieur PUIS Xavier a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2025 03 11 Affectation des résultats Budget Principal Exercice 2024

Le Conseil municipal,

- Après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2024 dans cette même séance,
- Constatant que le compte administratif 2024 présente :
 - un excédent de fonctionnement de 207 804.71 €uros,
 - un excédent d'investissement de 31 511.38 €uros,
- Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024,

Décide à l'unanimité, d'affecter le résultat de 2024 comme suit :

Excédent de fonctionnement

002 Excédent antérieur reporté fonctionnement : 207 804.71 €uros

023 Virement à la section d'investissement : 207 804.71 €uros

Excédent d'investissement

001 Excédent antérieur reporté investissement : 31 511.38 €uros

Ainsi fait et délibéré en mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre suivent les signatures.

Monsieur Le Maire, Boris AVOUAC.

Le secrétaire, Xavier PUIS.

